

# Réunion de la Commission Eau :

## Compte-rendu

### **PARTICIPANTS :**

- **Président de la commission :**  
M. MEQUIGNON ALAIN
- **Collège « Administration de l'État » :**  
M.DEPUYDT ARNAUD, DREAL  
M.POMIER FLORIAN, DREAL  
M.DEVROUTE JULIEN, DREAL  
MME DENTURCK GWLADYS, SOUS PREFECTURE DE SAINT OMER
- **Collège « Collectivités Territoriales » :**  
MME BOUROVA, MAIRIE DE CALAIS  
M.WADOUX DAVY, VILLE DE BOURBOURG  
M.NOTEBAERT LAURENT, VILLE DE GRAVELINES  
M.ROUSSEL BENOIT, MAIRIE D'ARQUES
- **Collège « Riverains et Associations » :**  
M.FOURNIER, ADELFA  
M.MUYS, MNLE
- **Invités :**  
M.DEFRUIT RAOUL  
M.ANQUEZ BENOIT, DDTM62  
M.ZAITZEV RAPHAEL, CCI HDF  
M.OBERT TOM, MEDEF CÔTE D'OPALE  
M.VANDERBEKEN HUBERT, CHAMBRE D'AGRICULTURE 59/62  
MME SERRET FANNY, CUD  
M.JADOT JULIEN, CUD  
M.MERLAND MAXIME, DDTM  
M.WILLERVAL PIERRE, DDTM  
M.MOREL VINCENT, CUD  
M.VANAPPELGHEM CHARLES, NORFRIGO  
M.VUILLAUME ALEXANDRE, EDF  
M.PARENT PHILIPPE, IIW  
M.FANUCCI PHILIPPE, SNF FLOCRYL  
MME. GALLEZOT LEA, SNF FLOCRYL

M.GUERIN FLORENT, ARS  
M.LESUISSE SOPHIE, COPALIS  
M.LOUCHEZ JEAN MARIE, CCRA AUDRUICQ  
M.MAZOUNI FABRICE, EAU DU DUNKERQUOIS  
M.VANNOYE SEBASTIEN, EAU DU DUNKERQUOIS  
M.BARDEL JEAN-LUC  
M.BLONDEL JEAN FRANCOIS, DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS  
M.BODDAERT BERTRAND, CHAMBRE D AGRICULTUTRRE DU NORD PAS DE CALAIS  
M.BOYAVAL STEPHANE, PORT DE DUNKERQUE  
M.BREVIERE MATHIEU, EURAENERGIE  
M.CHELKOWSKI XAVIER, AGUR  
MME DELALANDE FANNIE, MEDEF CÔTE D'OPALE  
M.DELASSUS CHRISTIAN, CCHF  
M.DEUDON JEAN, BAUDELET ENVIRONNEMENT

- **SPPPI :**

M.LEFRANÇOIS Grégory  
Mme LEPOINT Camille

**EXCUSÉS :**

M. DESCHODT DANIEL, GPMD  
MME CASTEL, MAIRE DELEGUEE DE MARDYCK  
M.GENS, Maire de Bourbourg  
M.MONTAGNE Jean - Francois, Mairie de Dunkerque  
M. LEROY Jean-Claude, Départemental du Pas-de-Calais  
M.POIRET Christian, Département du Nord  
M.WAGNER Cyril, RTE  
MME WILLS CAMILLE, SNF FLOCRYL  
M.BIEUVILLE FRANCOIS XAVIER, SOUS PREFET DE DUNKERQUE  
M.BAVIERE FRANCOIS ARNAUD, CLAREBOUT  
MME DELASSUS, MAIRE DE BISSEZEELE

## **Introduction de M. MEQUIGNON**

**M. MEQUIGNON** débute la commission en remerciant tous les acteurs. Il se présente : Alain Méquignon, maire de Fauquembergues, Président du syndicat mixte d'aménagement et de gestion des eaux de l'Aa, le SmageAa et aussi président de la C.L.E de l'Audomarois.

Il précise que la commission eau vise à réunir les représentants des services de l'État, des collectivités territoriales, des entreprises ou organismes à caractère industriel ou association de protection de l'environnement et des personnes qualifiées. Elle couvre 5 S.A.G.E, un sage c'est un schéma d'aménagement et de gestion des eaux : le delta de l'Aa, le bassin côtier du Boulonnais, la Canche, l'Isère, la Lisse et l'Audomarois. Il remercie l'ensemble des participants et passe la parole à Monsieur Grégory Lefrançois afin qu'il rappelle ce qu'est le SPPPI.

M.LEFRANÇOIS débute son intervention par la présentation d'un film qui est souvent aussi efficace que des paroles. Celui-ci permettra effectivement de voir les différents items que le SPPPI peut traiter. Il rappelle que cette commission eau a pour vocation à assurer l'information, la concertation sur les enjeux d'environnement industriel. Le SPPPI regarde avec un prisme plutôt lié au monde industriel.

### **Présentation (film SPPPI)**

M.MEQUIGNON rappelle que la précédente commission eau avait eu lieu le 14 mars 2022. Lors de cette réunion, il avait été présenté l'état des lieux de la ressource en eaux sur le bassin Artois/Picardie : l'étude quantitative de prélèvement en eau sur l'audomarois et les actions sur la réduction des prélèvements en eau. Aujourd'hui, nous allons poursuivre cette présentation avec d'autres thèmes.

M.LEFRANÇOIS fait le constat que depuis la dernière réunion les périodes de sécheresse ne sont pas ralenties, elles ont même démarré beaucoup plus tôt, dès avril, il y a eu des arrêtés de sécheresse à la fois dans le Nord et dans le Pas-De-Calais, qui ont été pris donc très en amont de ce qui a été connu les années antérieures. Le phénomène s'est poursuivi aussi cet été et encore à l'automne. L'enjeu de l'eau s'est clairement amplifié. Ainsi cela a conduit le gouvernement à prendre un plan de mesures, et notamment le plan des 53 mesures qui ont pour objectif de pouvoir assurer une plus grande résilience du territoire, à organiser la sobriété des usages de l'eau pour tous les acteurs et conduire globalement à une diminution des consommations.

Il y a également un enjeu qui est important, c'est le changement climatique.

Il est important pour le SPPPI de présenter au regard du travail qui a été réalisé par l'institution intercommunale des Wateringues et puis par l'AGUR, la traduction de l'impact du changement climatique sur le territoire du POLDER et les conséquences

qui pourraient en découler mais également de permettre aux membres du SPPPI de se projeter et d'intégrer ces dimensions dans les projets qu'ils pourraient avoir et dans les réflexions qui peuvent menées.

M.PARENT prend la parole et se présente directeur de l'Institution Intercommunale des Wateringues (IIW)

### **Présentation**

Xavier CHELKOWSKI prend le relai de la présentation et commence par se présenter à son tour, il est directeur d'études résilience, adaptation au changement climatique, à l'AGUR, à l'Agence d'Urbanisme de la Région Flandre, Dunkerque

M.MEQUIGNON remercie pour la présentation de cette commission eau qui permet justement de regarder la problématique dans son ensemble. En général lors des réunions la tendance est à traiter point par point, ici est présentée la totalité de la problématique liée à l'eau. Au regard de la présentation, on peut faire le constat que ce n'est qu'ensemble qu'il sera possible d'agir.

La quantité d'eau qu'on pourra prélever dans les nappes de toute manière, est limitée, ou alors on ne préservera pas l'avenir. Il est vrai que la seule solution, c'est d'économiser ou aller chercher des nouveaux concepts pour retraiter par exemple en sortie de station d'épuration, les eaux d'exhaure. M.MEQUIGNON évoque les différentes taxes, un point sur lequel il faut être vigilant. Il évoque aussi le niveau de la mer qui va augmenter, on sait aussi que quand on aura des inondations, on va devoir pomper plus et en fin de compte, à certaines périodes, on a besoin d'eau, on ne sait pas la retenir. Sur ce territoire, il n'y a pas de capacité en centaines d'hectares pour dire de faire en sorte de la retenir. Le discours que M. MEQUIGNON tient en tant que vice-président agricole dans le département du Pas de Calais, il faut recultiver autrement. Tous ceux qui ont déjà trop pris la démarche de ne plus labourer, de semer sous couvert hivernaux, d'avoir des démarches où la terre retrouve vie pour qu'elle redevienne l'éponge, qui permet d'infiltrer un maximum et d'aller à la nappe vont déjà régler une partie du problème. Il remercie à nouveau la présentation parce qu'elle est très intéressante et elle permet vraiment de regarder globalement cette problématique qui en fin de compte nous concerne tous !

Finalement c'est avec les industriels avec qui le travail est le plus facile car dans leurs nouveaux investissements, tout au moins sur l'audomarois, dans les nouveaux investissements qui sont faits, ils travaillent énormément avec les services de l'État, pour faire en sorte que chaque projet prenne en compte l'eau.

C'est un travail de longue haleine, il y a beaucoup à faire mais c'est tous ensemble qu'on réussira !

Selon M.MUYS la salinité est un problème majeur sur le littoral, en fonction des différents travaux qui ont pu être ou qui vont être engagés risquent de changer tout

l'aspect paysager du littoral puisque sur certain secteur c'est l'eau de mer qui va rentrer pour réalimenter. C'est donc tout un écosystème qui va changer.

Et cette remarque les communes doivent se la poser car cela va changer leur paysage, le port, parce que c'est un aménageur, les industriels aussi, les wateringues, puisqu'après, si on donne les watergangs pour arroser les cultures, s'il y en a de l'eau saumâtre c'est foutu.

M.PARENT répond que ce n'était pas forcément un domaine très privilégié, parce qu'ils ne suivaient pas ce thème quand ils ont fait le cahier des charges de l'étude mais qu'ils se sont aperçus que quasiment dans chaque réunion ce thème ressortait, ils ont peu de connaissances sur le sujet, il n'y a pas de réseau d'observation... Il y a un sujet et ils vont s'y attaquer : un travail sur les questions de répartition d'eau dans le cadre du SAGE. Ils ont prévu spécifiquement d'intégrer ce point d'étude et sans doute que parmi les premières choses qu'ils feront, ça sera aussi d'essayer d'avoir de l'observation pour avoir de la connaissance puisque on a un gros déficit sur le sujet. Ils essayeront de rassembler certains partenaires comme le port par exemple qui eux pourrait déjà avoir certaines observations en mesures de salinité et aller observer chez les flamands chez qui le sujet est déjà pris en compte.

M.FOURNIER a deux remarques : c'est sur le risque de submersion Marine par rapport à l'hypothèse qu'il juge assez basse d'une montée des eaux de 70 cm alors que selon les experts du GIEC en tout cas dans leurs ONG, il parle beaucoup plus d'un risque de montée des eaux à l'horizon 2100 d'au moins 1 M si ce n'est 1m40, ce qui fait déjà 2\*70 cm...

La seconde remarque concerne l'artificialisation parce qu'il trouve que sur le territoire en particulier, il y a tous les aménagements qui se qui sont faits, que ce soit au niveau portuaire avec les plateformes pour accueillir des nouvelles industries ou les zones artisanales du côté de Bergues, comme la Croix Rouge, B ou C. On artificialise toujours et encore et on ne prend pas en compte ce risque des besoins d'infiltration de l'eau dans le sous-sol.

M.CHELKOWSKI répond à la première question en lui précisant que ce sont des hypothèses qui sont officielles, il reparle de l'exemple des Flamands, eux, ils ont un plan qui s'appelle « kus de visi » qui consiste à ne pas se baser sur des horizons temporels, mais sur des horizons d'élévation du niveau de la mer ainsi ils se préparent sur une montée de la mer à 1 mètre, 2 mètres et 3 mètres.

Dans le cadre du PEP : programme d'études préalables, il y a une demande des intercommunalités qui consiste à inscrire une étude qui se rapproche de ce que font les Flamands pour voir ce qu'ils font, comment agissent-ils ? et comment on anticipe une élévation du niveau de la mer de 1 mètre, 2 mètres et 3 mètres puisque le but c'est quand même de continuer à vivre et se développer sur ce territoire.

Sur le sujet de l'imperméabilisation, effectivement il y a beaucoup d'intermédiaires, sur le territoire, il y a le ZAN donc le 0 artificialisation nette qui normalement devrait solutionner un petit peu le problème.

M. CHELKOWSKI insiste aussi sur le fait que l'étude prospective sur le milieu urbain, réalisée par des collectivités a mis le point suivant en avant : l'effort qui doit être fait sur l'imperméabilisation, c'est à dire déjà limiter l'imperméabilisation au maximum, mais surtout désimperméabiliser et les Flamands eux, ils ont des objectifs au niveau de désimperméabiliser 6 m<sup>2</sup> par habitant.

La désimperméabilisations c'est un acte essentiel à faire sur le territoire parce qu'il faut infiltrer au maximum.

M. BOYAVAL souhaite faire 2 remarques pour le GPMD, la première sur l'imperméabilisation des nouvelles implantations certes ce sont des surfaces qui sont imperméabilisées qui sont de grande dimension, mais l'ensemble des eaux sont gérés à la parcelle en infiltration donc avec des grandes surfaces de tamponnement et d'infiltration donc c'est normalement de l'eau qui est rendue à la nappe et à la nature. Sur la partie impact, du creusement du bassin, dans le cadre des études du bassin, depuis de nombreuses années, ils ont mis des piézomètres sur l'ensemble du secteur et ils ont modélisé l'ensemble des nappes phréatiques qui sont sur le GPMD. Ils étudient effectivement de près l'impact de ces creusements et de ses implantations sur le biseau salé. Ils sont donc bien conscients de ce risque et font en sorte de ne pas dégrader l'état actuel.

M. DEFROID s'interroge sur le cas des jeunes qui ont peut-être 10 ans maintenant et quand on parle de 2050, ils vont avoir 30/35 ans. Au niveau de l'éducation nationale, il ne pourrait pas y avoir une intervention pour sensibiliser encore plus les jeunes au problème de l'eau ?

M. PARENT répond qu'ils ne peuvent pas intervenir dans toutes les écoles aujourd'hui. Mais ils interviennent déjà dans les collèges, dans les écoles pour expliquer le principe. Ils vont sur le terrain pour leur montrer le fonctionnement hydraulique et dans le cadre du PAPI ils ont justement travaillé sur leur mallette pédagogique, donc elle s'appelle la bouée qui comprend un abécédaire des waterings et tout un tas d'outils pédagogiques, le but étant de former les enseignants afin qu'ils puissent eux même former en autonomie leurs élèves. Ils sont également en contact avec l'inspection académique, sur le Nord et sur le Pas-de-Calais, pour que dans le dans le cadre du Pep ou le prochain PAPI, il y ait des projets pédagogiques qui soient montés avec l'ensemble des services scolaires du territoire. On va même intégrer des référents pour voir quels types d'outils est plus adapté en fonction de l'âge et de classe.

M. DEFROID réagi concernant le secteur, il s'agit d'action au niveau local mais cela devrait tendre au national.

M. PARENT explique que leur domaine d'intervention et au niveau du Delta de l'Aa, ils ne peuvent pas aller au-delà.

M. MUYS évoque une remarque avec le port autonome et une contradiction. Tous les industriels doivent gérer l'eau, et le port dit gérer l'eau sur la surface de leur terrain. Il cite l'exemple de Flocryl qu'ils ont visité, ils vont capter toute l'eau pluviale

et vont la retraiter, ils vont l'utiliser comme matière première et donc il n'y a plus d'infiltration à la parcelle.

M.PARENT répond que ça ne sera peut-être pas les pouvoirs publics qui régleront tous ces problèmes d'eau mais il faudra qu'ils aient quand même un œil dessus pour pas qu'on ne fasse pas tout et n'importe quoi, il y a sans doute des solutions et c'est là où il faudra qu'on soit innovant.

M.JADOT intervient sur cette question de la ressource en eau des eaux non conventionnelles et de l'eau industrielle, c'est quelque chose qui est traité de manière collective sur le territoire. Il faut peut-être voir les choses de manière globale en fait, l'eau de pluie qui peut être prélevée à un endroit pour servir un site industriel, c'est une eau brute qui ne va pas être prélevée dans le canal de Bourbourg.

Pour économiser globalement la ressource, vous le savez aujourd'hui, les industriels les plus gros consommateurs sont connectés au réseau de l'industriel qui est opéré par le syndicat de l'eau du dunkerquois. Aujourd'hui, c'est à peu près 22 000 000 de mètres cubes qui sont fournis, avec les projections, vous avez entendu parler de toutes ces industries qui ont choisi de venir s'implanter sur le territoire on va prochainement atteindre quelque chose qui soit de l'ordre d'une trentaine de millions de mètres cubes et à ce moment là on va approcher la limite de prélèvement autorisé dans le canal de Bourbourg. Et c'est pour ça que dès maintenant, tous les acteurs agissent ensemble vers les industriels et en accompagnement des industriels. D'une part, ils sont très fortement incités à respecter leurs obligations de réduire leur utilisation d'eau de 10%. Ils les incitent fortement à utiliser ce qu'on appelle les meilleures technologies disponibles par rapport à l'eau pour réduire les besoins en eau. Je vais vous donner un exemple assez connu : Verkor. Leur demande initiale était de 500 000 m<sup>3</sup> d'eau par an soit 1/2 million, le travail, les échanges qui ont été menés avec les différents partenaires du territoire, les ont amenés à réviser leur processus de refroidissement. Désormais, ils n'auront besoin plus que d'une centaine de milliers de mètres cubes par an : division par 5. Ils sont également attentifs à la circularité de l'eau qu'il peut y avoir entre les différents industriels, l'eau qui sort d'un d'une station d'épuration de l'industriel peut être un entrant pour une autre industrie. Ils ont repéré à peu près 1,9 millions de m<sup>3</sup> d'eau potentiellement disponible comme ça. Et puis il a aussi les stations d'épuration de la Communauté Urbaine de Dunkerque, on est un territoire littoral, donc l'eau qui sort des stations d'épuration en fait, elle va faire très peu de distance dans le milieu naturel, le milieu naturel qui est le caniveau avant d'arriver à la mer. Enfin une dernière action qui est étudiée qui la mise à disposition d'eau de mer brute, de l'eau qui ne serait pas dessalée pour les processus de de refroidissement.

M.LEFRANCOIS pose une question : précédemment le monde agricole a été cité et ils auraient des besoins complémentaires de l'ordre de 6 millions de mètres cubes jusqu'à 10 millions, est ce qu'on a évalué la ressource sur des temporalités

les plus sensibles ce qui veut dire : en période estivale, est ce qu'on a dit sur la période d'été, on va perdre. 5 millions de mètres cubes 2 millions disponibles, ... ? L'étude a-t-elle été basé sur ces éléments avec ce niveau de détail ?

M.PARENT répond que non mais l'institution au titre du SAGE a prévu dans le cadre de la révision de devoir s'engager d'ici peu dans un travail sur ce sujet de la ressource en eau, quelle est la ressource disponible ? son évolution et comment on va la répartir.

M.MAZOUNI précise que ce volet a été défini dans le cadre des besoins pour le secteur industriel pour ce qui concerne les usages de l'eau industrielle, puisqu'il faut-il bien partir de la disponibilité de la ressource pour ensuite définir l'ampleur des besoins en ayant les volumes disponibles et non le sens inverse. Cela a déjà été réalisé sur le volet de l'eau potable, c'est à dire la définition des volumes prélevables des volumes disponibles en termes de volumes prélevables, pour la ressource en eau potable donc niveau des nappes profondes et pour ce qui concerne les besoins en eau industrielle, ça a été défini par rapport à la disponibilité de la ressource en eau de surface sur les éléments liés au prélèvement au canal de Boubourg. Dans ce cadre-là, les questions n'ont pas été étendues sur l'étude des volumes prélevables au niveau des watringues, au niveau des besoins agricoles. Mais sur les volets exposés, ça a bien été défini en intégrant évidemment l'évolution climatique.

#### Présentation DREAL

M.DEVROUTE est inspecteur des installations classées et référent régional sur la thématique au service risque de la DREAL Hauts de France à Lille. Il va présenter quelques évolutions réglementaires récentes sur le sujet des prélèvements d'eau et de la sécheresse.

M. MEQUIGNON remercie M.DEVROUTE pour cette présentation précise sur le point réglementaire et interroge les participant pour savoir s'il y a des questions.

M.FANUCCI relève que dans le cadre de la récupération de l'eau ou de l'optimisation de l'eau, ils sont obligés d'utiliser des procédés du style osmose ou filtre etc, qui font qu'il génère une concentration en polluant. Or en termes de polluants, en terme de rejet de pollution, ils sont contraint par à la fois des flux et des concentrations.

Donc la mise en place de procédés de récupération d'eau par exemple : récupération de différentes purges, etc va générer toujours le même flux de pollution étant donné qu'ils ne vont pas en rajouter mais va augmenter la concentration.

Donc finalement, le dilemme qui est le suivant, est-ce qu'il faut respecter l'arrêté préfectoral en termes de concentration et dans ce cas-là, il ne recycle pas et ne réutilise pas l'eau ou alors il récupère de l'eau et dans ce cas-là, il dépasse la concentration réglementaire. Il y a un véritable sujet alors qu'on peut imaginer des



démarches comme quelle est la pollution apportée par l'industriel et non pas quelle est sa pollution en sortie, quelle que soit l'entrée ?

M.DEVROUTE répond qu'ils ont bien conscience des enjeux liés à la concentration des rejets. Ça demeure une question complexe qui peut aussi conduire à mettre en place des traitements complémentaires.

L'arrêté du 2 février 98 fixe un cadre au niveau des rejets et au niveau de la concentration à pas dépasser notamment en cas de rejet direct vers le milieu naturel. Après quand on rejette vers une station d'épuration c'est différent, mais ils sont conscients qu'il y a un juste équilibre à trouver entre une optimisation du prélèvement et aussi une qualité d'eau qui va être acceptable pour lui.

Il a été demandé auprès des plus gros préleveurs au niveau régional de réaliser des études techniques économiques pour réduire les prélèvements d'eau et ils leurs a bien été précisé qu'ils devaient bien regarder ce sujet de la qualité des rejets afin d'avoir cet équilibre. Il ne sera pas demandé mettre en place des choses qui derrière viendraient potentiellement entraîner des conséquences négatives.

C'est un équilibre qui doit se faire toujours dans le respect de la réglementation et dans le respect de l'arrêté préfectoral.

M. MEQUIGNON annonce que la prochaine intervention sera présentée par Copalis : Madame LESUISSE, responsable HSE chez Copalis Industrie à Le Portel puis par Norfrigo : Monsieur VANAPPELGHEM, directeur du site Norfrigo à Boulogne-sur-Mer.

M. MEQUIGNON s'excuse mais annonce qu'il va devoir quitter la séance pour un impératif, il trouve que cette commission est vraiment très intéressante et que les échanges sont vraiment constructifs. C'est quelque chose qu'il faut poursuivre ensemble.

M.LEFRANCOIS remercie et précise qu'effectivement ce n'est pas une démarche qui a démarré il y a quelques jours. D'abord, c'est une philosophie d'entreprise et c'est un élément important de travailler sur la réduction des consommations d'eau au niveau organisationnel et technique.

M.POMIER inspecteur de l'environnement à la DREAL pose une question relative aux coûts, il est annoncé un investissement de 2 000 000 d'euros, est-ce que c'est rentable ?

Mme LESUISSE répond qu'à l'époque, selon les études c'était rentable maintenant se pose quand même la question de l'énergie qui est arrivée entre deux, donc on est en train de travailler sur l'optimisation du fonctionnement de l'installation, notamment la nuit. En revanche sur tout ce qui est osmose inverse, il y a les concentrats à traiter, etc, l'avantage, c'est que nous nos condenseurs contiennent pas de minéraux, donc d'un point de vue osmose, on a un meilleur rendement que d'autres, notamment l'eau de ville quand on veut la traiter par osmose, ça a de

l'intérêt, mais pas toujours là dans notre cas, c'est un rendement qui est assez important qui est au-delà de 80%. Actuellement ils essaient d'optimiser l'installation pour la faire tourner sur des phases qui coûteront moins cher concernant l'électricité.

M.LEFRANCOIS propose de passer à la seconde présentation relative à l'optimisation d'utilisation de l'eau par M.VANAPPELGHEM directeur de Norfrigo.

### **Présentation**

Avant de débiter sa présentation, M.VANAPPELGHEM souhaite rebondir sur une question qui a été soulevé précédemment au cours de la commission : Norfrigo est effectivement installé sur le port de Dunkerque et sur leur site, ils sont en 0 artificialisation nette puisqu'en fait ils récupèrent toutes les eaux de pluie puis partent vers un bassin., un premier bassin de rétention et ce bassin de rétention reverse dans un bassin de d'infiltration et c'est de l'infiltration directe au sol. Il n'y a pas de d'évacuation ou vers des canaux.

Le concept de la thalassothermie c'est d'utiliser l'eau de mer pour refroidir un process.

M.MUYS constate qu'actuellement, on a besoin de la congélation, il y a des bâtiments avec de la congélation et quand il y a eu le terminal méthanier, beaucoup d'acteurs se sont penchés sur la recherche et la valorisation d'énergie fatale. Et il constate que beaucoup d'entreprise n'utilise pas cette énergie fatale qui est présente sur le dunkerquois. Si elles l'utilisaient, il y aurait une réelle économie d'énergie, mais il faut que tous les acteurs se mettent autour de la table pour voir comment valoriser ce froid.

M.VANAPPELGHEM répond que le souci avec le GNL c'est d'être sur une énergie fossile et apporter le froid jusqu'à nos entrepôts, va avoir un certain coût à la collectivité et être peu rentable car il en faudrait énormément pour refroidir nos bâtiments.

M.MUYS répond qu'il consiste simplement à faire passer le froid dans les entrepôts pour dire de congeler. C'est simplement un passage de l'énergie.

M.VANAPPELGHEM répond que la recherche a été arrêtée en priorisant ce concept.

M.BOYAVAL confirme que ces solutions de transporter les frigories ont été étudiés mais c'est très compliqué de transporter des frigories si les projets ne sortent pas, ce n'est pas qu'ils n'ont pas été étudiés, l'économie circulaire, c'est vraiment au cœur des actions du territoire et pour l'instant pas ce n'est pas concluant économiquement et sécuritairement.

M.VANAPPELGHEM cite qu'en revanche, ce qui peut être dit sur les nouvelles technologies d'entrepôt, parce que Norfrigo a 2 typologies d'entrepôts des années 70 et ce de 2020. Ceux de 2020 consomment à peu près 50 à 60%

d'électricité en moins pour produire du froid, ils consomment 13 gigawatts sur l'ensemble des sites.

Ils récupèrent tout ce qui est énergie fatale, que ça soit le chaud, ils récupèrent toute la partie chaude pour réchauffer la dalle parce que la dalle de l'entrepôt doit être réchauffée sinon elle claque à moins 30° ou alors ils ont des phénomènes de glaçons qui se forment en dessous de la dalle, et ça pousse vers le haut et toute la partie froide fatale qu'il récupère vient refroidir le quai de déchargement qui lui est en froid positif. Donc il y a des actions mises en place pour limiter l'utilisation d'énergie.

M.LEFRANCOIS précise qu'une étude qui se nomme EPIFLEX a été menée à un instant t les conclusions peuvent être ont été celles qui ont été présentées, c'est à dire qu'il n'y avait pas de débouchés.

Après c'est toujours une question d'équilibre, ce qui est important c'est de ne pas perdre la connaissance et le travail qui a été fait.

Le cas échéant, il faut pouvoir mettre à jour l'étude en fonction des nouveaux enjeux qui sont éventuellement remis sur le devant aujourd'hui. Un des enjeux, c'est la question de l'eau et donc quelque chose des boucles qui n'étaient pas peut être pertinentes au regard des enjeux qui étaient pris en compte pourrait aujourd'hui l'être.

M.VANAPPELGHEM en tant qu'industriel partie agroalimentaire, ce qui les a freiné sur ce projet, c'était la disponibilité 24 h sur 24 ou à la demande. Ils n'ont pas le droit de remonter à moins de 18°. C'est à dire que dès qu'ils passent à moins de 18,5°, ils ont un plan de gestion de crise où toutes les équipes techniques sont sur le terrain et doivent trouver des solutions pour apporter du froid. C'est interdit de repasser au-dessus du moins 18 : règle fixée par les services vétérinaires.

M.FOURNIER pose une question la prise d'eau, Norfrigo pompe l'eau dans le bassin ? On peut constater qu'il peut y avoir des problèmes, surtout l'été ou alors en fonction des marées. Ainsi pourquoi vous ne puisez pas l'eau directement en mer avec une canalisation plus longue finalement pour être mieux assuré ?

M.VANAPPELGHEM précise que dans ce projet ils sont vraiment sur ce qu'on appelle un démonstrateur donc c'est pour démontrer que la solution technique fonctionne, qu'elle est viable et qu'elle est performante. S'ils vont puiser en mer et rejeter en mer là va se poser d'autres problématiques plus écologiques. Ainsi ils ont puisé dans le bassin, vis-à-vis de la police de l'eau, c'est préférable de le faire dans le bassin.

M. DEPUYDT : pose une question au GPMD pour connaître son avis sur l'aménagement sur le port de Boulogne ? Est-ce que c'est quelque chose qui est envisageable sur Dunkerque et sur le port notamment ?

M. BOYAVAL répond que toutes les démarches qu'ils faisaient sur les eaux non conventionnelles, ils ont effectivement un projet en cours sur la mise à disposition

d'une boucle d'eau de mer. Ces études mènent à plusieurs utilisations, la première ce serait pour être utilisé dans les process de refroidissement. Les process industriels pour refroidir mais effectivement, ça peut également être utilisé pour utiliser les calories.

M.LEFRANCOIS remercie l'ensemble des intervenants pour l'ensemble des présentations et les participants qui ont pu échanger.

L'eau reste un enjeu primordial d'autant plus pour le territoire nous n'avons pas forcément de ressources à disposition, contrairement à d'autres territoires et donc nous sommes forcément dans la nécessité d'inviter l'ensemble des parties prenantes à la plus grande sobriété.

Il y a eu moins d'interventions d'industriels dunkerquois, les entreprises du Boulonnais présentaient de très belles choses, mais il y a aussi des actions qui sont menées sur le Dunkerquois, l'idée, c'est aussi de benchmarker. Les présentations et les expériences qui ont été présentées étaient d'excellente qualité et très utiles.

M.LEFRANCOIS pense qu'on a besoin de voir aussi comment les industriels dunkerquois avancent sur ces enjeux-là. Il y aura une prochaine réunion qui abordera plutôt, les actions menées sur le Dunkerquois et les solutions travailler localement. C'est important effectivement que l'on dispose des perspectives claires et des calendriers, notamment sur le REUT, les réutilisations soit entre industriels soit effectivement des stations d'épuration. Est-ce qu'on évoquait la boucle froide ? Est-ce que c'est pertinent ou non ? L'utilisation d'eau de mer, est-ce que c'est pertinent ? Toutes ces questions doivent être explorées.

M.LEFRANCOIS clôt la commission.